

Madame, Monsieur,

En préambule de ma réponse à votre interpellation, je voudrais préciser que si je suis élue députée, autant que cela me soit possible, ce n'est pas mon point de vue personnel que je remonterai à l'Assemblée Nationale, mais celui des citoyens de ma circonscription que j'aurais pris soin de consulter sur les sujets (selon des modalités à définir) et qui auront bien voulu me répondre. Bien sûr, cela ne se fera pas non plus en contradiction avec la philosophie de Debout La France. Nous avons toujours été engagés, avec Nicolas Dupont-Aignan, contre le matraquage des automobilistes, que ce soit sur des mesures pseudo écologistes, ou pour des mesures de sécurité routière, derrière lesquelles se cachent une politique du chiffre pour remplir les caisses de l'État.

À DLF nous défendons une véritable politique de sécurité routière axée à la fois sur la prévention et sur la répression des chauffards (donc récidivistes, conduites dangereuses, drogues, alcool...). Nous dénonçons régulièrement les mesures en trompe-l'oeil au niveau national comme au niveau local. C'est par exemple le cas avec le tronçon test de la nationale à 80km/h entre Bourg-Lès-Valence et Gervans, où Damien Toumi, élu DLF à Bourg-Lès-Valence avait dénoncé dans la presse ce scandale (<http://deboutlafrence2607.org/troncon-a-80kmh-amateurisme-laxiste-socialiste/>), ou encore lorsque les chiffres de la mortalité routière en Drôme et Ardèche sont sortis (<http://deboutlafrence2607.org/mortalite-routiere-renforcons-la-prevention-durcissons-la-repression/>).

A titre personnel, je pense que bien des problèmes trouvent leur solution dans l'éducation. Il est important que les citoyens de tout âge sachent quels sont les risques qu'ils encourent ou font encourir aux autres lorsqu'ils conduisent en état d'ivresse, au-delà des limites de vitesse, sous l'emprise de stupéfiants Ensuite, même si l'éducation instaure la confiance, celle-ci n'exclut pas le contrôle. En particulier, je suis pour les contrôles routiers qui permettent de "contenir" le nombre de contrevenants, mais je suis contre les verbalisations excessives. En particulier, en ce qui concerne les petits excès de vitesse ou les défauts de paiement de place de parking je voudrais que seulement les multirécidivistes soient sanctionnés (selon des barèmes à définir). En revanche, je suis pour une intransigeante totale envers les automobilistes qui roulent sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants : trop de jeunes gens ont perdu la vie en sortie de boîte de nuit pour ne pas avoir respecté la loi.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur , l'expression de ma considération distinguée.

Pascale Audin

Candidate Debout La France aux élections législatives dans la première circonscription de la Drôme